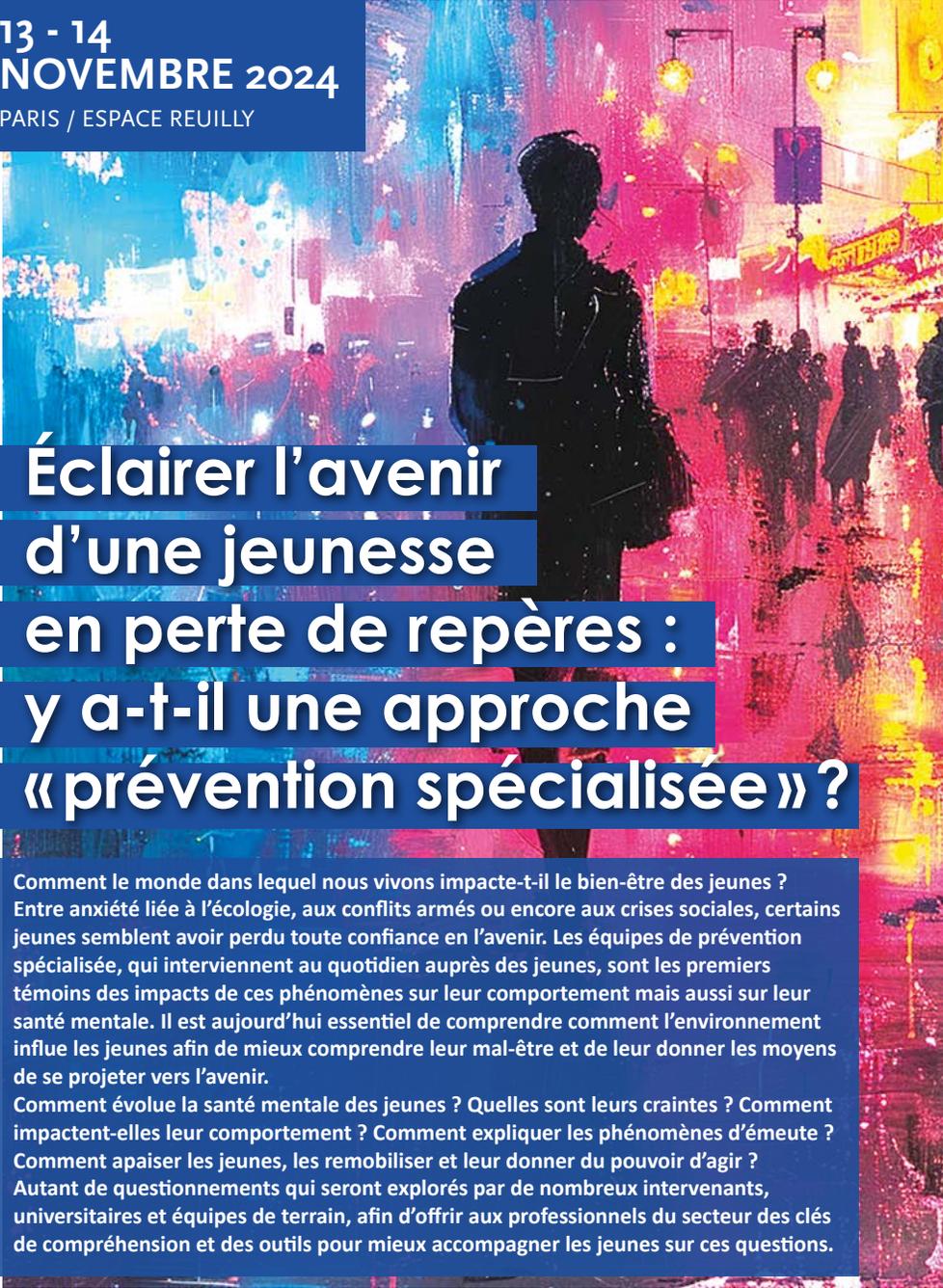


COLLOQUE ANNUEL
DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

13 - 14
NOVEMBRE 2024

PARIS / ESPACE REUILLY



Éclairer l'avenir d'une jeunesse en perte de repères : y a-t-il une approche « prévention spécialisée » ?

Comment le monde dans lequel nous vivons impacte-t-il le bien-être des jeunes ? Entre anxiété liée à l'écologie, aux conflits armés ou encore aux crises sociales, certains jeunes semblent avoir perdu toute confiance en l'avenir. Les équipes de prévention spécialisée, qui interviennent au quotidien auprès des jeunes, sont les premiers témoins des impacts de ces phénomènes sur leur comportement mais aussi sur leur santé mentale. Il est aujourd'hui essentiel de comprendre comment l'environnement influe les jeunes afin de mieux comprendre leur mal-être et de leur donner les moyens de se projeter vers l'avenir.

Comment évolue la santé mentale des jeunes ? Quelles sont leurs craintes ? Comment impactent-elles leur comportement ? Comment expliquer les phénomènes d'émeute ? Comment apaiser les jeunes, les remobiliser et leur donner du pouvoir d'agir ? Autant de questionnements qui seront explorés par de nombreux intervenants, universitaires et équipes de terrain, afin d'offrir aux professionnels du secteur des clés de compréhension et des outils pour mieux accompagner les jeunes sur ces questions.

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024

9h15 Accueil

10h15 Présentation des journées

Didier Tronche, président de la CNAPE

10h30 Ouverture des journées

10h45 *Table ronde*

**SANTÉ MENTALE DES JEUNES
EN FRANCE : ÉTAT DES LIEUX
THÉORIQUE ET PISTES
DE RÉFLEXION**

« Comment évolue la santé mentale des jeunes ? Quelles difficultés rencontrent-ils ? Certains y sont-ils plus confrontés que d'autres ? »

Intervenants en attente de confirmation

12h30 Déjeuner libre

14h *Intervention magistrale*

**RETOUR DU « NO FUTURE »,
LA DÉSILLUSION DES JEUNES FACE
À UN AVENIR PEU RADIEUX ?**

« Quelles craintes pour les jeunes ?
Quelles causes ? Comment se projeter
vers l'avenir ? »

*Xavier Briffault, chercheur en sciences
sociales et épistémologie de la santé mentale
au CNRS (CERMES3)*

15h30 *Table ronde*

**PSYCHOLOGUES DE RUE ET
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE :
UNE APPROCHE NOVATRICE**

« Quel rôle ont les psychologues de
rue ? Comment s'articulent-ils avec les
éducateurs ? Quelle plus-value ? »

*Angèle Becuwe, psychologue de rue de
l'association d'animation de prévention et
d'insertion (AAPI)*

*Johnny Herbin, directeur de l'association de
prévention spécialisée nationale (APSN)*

*Pape Momar Niang, chargé de recherche de
l'APSN*

*Célya Mounhari, psychologue de rue de
l'association Avenir des Cités*

17h Fin de la journée



Journées animées par : Slimane Kadri,

éducateur spécialisé et ancien directeur général de l'association Itinéraires

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

9h Accueil

9h30 *Table ronde*

LES ÉDUCATEURS DE RUE À L'ÉPREUVE DE LA GHETTOÏSATION

« Quelle est l'histoire de l'intervention sociale dans les quartiers d'habitat social ? A quels phénomènes sociaux sont confrontés les professionnels de première ligne ? »

Manuel Boucher, professeur de sociologie à l'Université de Perpignan Via Domitia
David Puaud, anthropologue, cadre pédagogique et chargé d'enseignement à Sciences Po Poitiers

11h *Table ronde*

REGARDS CROISÉS ENTRE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

« Quelle articulation entre prévention spécialisée et prévention de la délinquance ? Quelle complémentarité ? »

Dorra Sammoud, cheffe de projet prévention de la délinquance pour la communauté d'agglomération du Pays de Grasse
Laëtitia Sant, cheffe de service de prévention spécialisée de l'association Montjoye
Mortal Yahi, directeur du pôle prévention éducative et insertion, associations Montjoye

12h30 Déjeuner libre

14h15 *Table ronde*

APAISER, MOBILISER ET REDONNER DU POUVOIR D'AGIR AUX JEUNES

« Quelles actions proposer pour redonner du pouvoir d'agir aux jeunes ? Comment leur donner confiance en l'avenir ? »

Arthur Vuattoux, maître de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord

16h15 Conclusion et fin de la journée



Chaque intervention sera suivie

d'un temps d'échange avec le public

LIEU DE LA FORMATION

ESPACE REUILLY

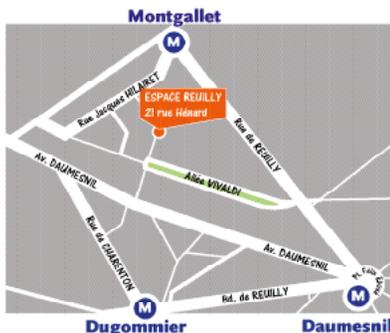
21 rue Hénard - 75012 PARIS

Métro :

Montgallet, ligne 8

Dugommier, ligne 6

Daumesnil, lignes 6 et 8



POUR S'INSCRIRE

Inscription en ligne sur www.cnape.fr

Date limite : 8 novembre 2024

Contact : Eric Leguay

E-mail : e.leguay@cnape.fr

Tél : 01 45 83 21 32

TARIFS	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	230 €	210 €
non adhérent	250 €	230 €

* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus.

Toute inscription doit être complétée par l'envoi du règlement.

Pour un règlement par virement :

(IBAN : FR76 4255 9100 0008 0027 7786 293 / Code BIC : CCOPFRPPXXX),
veillez à bien indiquer l'association ainsi que le nom du/des participant(s) sur
l'ordre de virement, faute de quoi il nous sera impossible de faire le lien entre
l'inscription et le règlement.

Pour un règlement par chèque :

A envoyer à la CNAPE : 33 avenue d'Italie, 75013 Paris.

Veillez à bien préciser les inscriptions auxquelles le règlement se rapporte (association et
nom du/des participant(s)).

AGRÉMENT

Organisme de formation n°11750394775

Non enregistré sur DATADOCK

ÉCLAIRER L'AVENIR D'UNE JEUNESSE EN PERTE DE REPÈRES : Y A-T-IL UNE APPROCHE «PRÉVENTION SPÉCIALISÉE» ?

Bulletin à renvoyer à e.leguay@cnape.fr
ou CNAPE 33 avenue d'Italie 75013 Paris
accompagné de votre règlement **avant le 7 novembre 2024**

BÉNÉFICIAIRE DE L'INSCRIPTION

Prénom* : _____

Nom* : _____

Association ou organisme* : _____

Adresse complète* : _____

Tél.* : _____

E-mail professionnel : _____

Fonction* : _____

DROIT D'INSCRIPTION

TARIFS	inscription individuelle	inscriptions groupées *
adhérent	<input type="checkbox"/> 230 €	<input type="checkbox"/> 210 €
non adhérent	<input type="checkbox"/> 250 €	<input type="checkbox"/> 230 €

* Tarif par personne pour 3 inscriptions simultanées et plus.

MODES DE RÈGLEMENT (obligatoirement joint - à retourner à la CNAPE)

chèque virement

Pour un règlement par virement
(IBAN : FR76 1871 5001 0108 0022 5345 693 /
Code BIC : CEPAPRPP871), veuillez à bien indiquer
l'association ainsi que le nom du/des participant(s)
sur l'ordre de virement.

Date, signature et cachet de l'organisme inscripteur

Fait le : _____

Signature numérique :

CACHET

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation moins de 8 jours avant le colloque. La CNAPE est un organisme de formation non datadocké, enregistré sous le n°11 75 03 94 775. Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en écrivant à la CNAPE.